



## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 19 FEVRIER 2008 DE LA COMMISSION LABEL ECOLE D'ARBITRAGE

Présents : MC DAVID – P. BOYER – JP GILLOUX – A. MANI – S. MOSCA – H. RIBET

Excusés : B. CLARET – JM DAVIET – JD VUAGNOUX

Liste des clubs concernés par le label

Drôme Ardèche	Montélimar	137 points
	St Donat	145 points
	Die	77 points
	Valence	230 points
	Bourg les Valence	125 points

Deux clubs (Romans et Colombier le Vieux) devaient également donner un dossier.

Isère	Voiron	208 points
	Sillans	180 points
	Meylan	184 points
	Eybens	146 points
	Morestel	112 points

Pas de dossier pour le comité de Savoie et peut-être un dossier pour le comité de Haute Savoie

Les dossiers ont été validés par la commission et envoyés à la FFHB (M. JULLIG).

Une réunion sera organisée en Mai afin de faire une évaluation du travail effectué dans les clubs sur leur école d'arbitrage.

Fin de la réunion à 20 H 30.